



District de Maine et Loire de Football
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE
Bureau

PROCES VERBAL N° 03 – SAISON 2026/2027

Réunion du :	Mardi 29 septembre 2026
Responsable :	GERNIGON Romain
Présent(s) :	BETHELOT Marc, CESBRON Hervé, CHARUAULT Benjamin, JANSING Nick et JONCHERAY Jean-Christophe
Salariés référents :	DAUDIN Stéphanie et GOSSMANN Thomas
Invité :	DOGUET Richard
Invité excusé	GABORIAU Steve

Préambule :

M. BETHELOT Marc, membre du club de AS CHAZE VERN (549478) et de SEGRE ESHA (501894) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs.

M. CESBRON Hervé, membre du club de AV. SP. DES MAUGES (547058) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARUAULT Benjamin, membre du club de CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE (580940) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. JANSING Nick, membre du club d'ANGERS INTREPIDE (502375) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

La commission prend connaissance du décès de Daniel DELAUNAY, la CDA présente ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

1. Approbation PV

Les PV n° 01 du 04 août 2026 et n° 02 du 1^{er} septembre 2026 sont approuvés sous réserve de lire en page 3/5 DACHEUX Florian au lieu de DACHEUX Florent.

2. Informations diverses

- Reçue la décision de la Commission Supérieur d'Appel concernant le comportement d'un arbitre, dans sa fonction de dirigeant : la commission en prend acte et échangera avec l'arbitre concerné.
- Réception le 28/08/26 de la répartition des désignations par la CRA pour la saison 2026/2027 : transmis aux responsables des désignations jeunes et seniors de la CDA 49
- Répartition des désignations d'AA en R2 reçues par Hervé.

- Visio du 02/09/2026 entre le pôle JAL de la CRA, et les présidents des CDA concernant le parcours JAL2 : Possibilité sera proposée de mettre à disposition des matchs sur notre territoire en cas de besoin.
- Mail de la CRA : remise à disposition de la CDA 49 de Mael FOURRIER (JAL), suite à son échec à son test physique, et ce jusqu'à la date de rattrapage.
- Un projet est en cours de discussions pour l'arbitrage de matchs amicaux : Romain GERNIGON se charge de revenir vers la CDA une fois les discussions en cours terminées.
- Validation des groupes d'observations et des noms des observateurs qui y sont affectés
- Sollicitation du club de USJA St Martin Avire Louvaine, sur les conditions de traçage des lignes dans le cadre d'Octobre Rose : la commission apporte son soutien à cette démarche originale.
- Reste à affecter un observateur en Pôle promotionnel Sénior D3 : Hervé CESBRON se charge de prendre contact avec l'observateur identifié.

3. Points effectifs

Thomas GOSSMANN fait un point sur les effectifs et présente des tableaux d'évolution chiffrés émis par la Ligue.

Effectifs

- **Arrêts**
 - ALBERT Gabin (AAD2)
 - BINET Eliot (Futsal)
 - DAOUD René (U15 stagiaire)
 - GARNIER Soane (U19)
 - JOULAIN Téo (U17)
 - LANDAIS Mathéo (U17)
 - MARIE Illan (U15)
 - MOUTAOUIL Mounir (D4)
 - RAY Alexis (D3)
 - TARTROU Syméon (U17)
 - VERMEULEN Thierry (U19)
- **Année sabbatique saison 2026/2027**
 - GUINE Enzo (LA2)
 - LAINE Killian (U19)
 - PAVIS Enzo (AAD1) – reçu par Romain suite à sa demande
- **Mutation**
 - MICHELET Léa (D3) du District de Lot & Garonne à Angers Sco. Pour donner suite à sa sollicitation, Romain la rencontrera demain soir.
 - KADJAM Oussama (D1) du District des Yvelines
 - FANIDAI Issam (AAD1) du District Haut de Seine
 - BELLANGER Antoine (R3) du District d'Ile et Vilaine
 - PRIOUX Olivia (U19) : issue de la passerelle UNSS

La CDA leur souhaite la bienvenue sur notre territoire.

4. Points participation aux stages

Thomas GOSSMANN fait un résumé des différents stages, organisés en ce début de saison, pour les arbitres et observateurs.

Il présente les résultats théoriques par catégories et niveaux, et les différents retours reçus de la part des arbitres quant à la structuration et le déroulement de ces journées.

Un point est fait sur les arbitres n'ayant pas participé aux stages de rentrée.

La CDA acte l'application des sanctions prévues au RI à l'encontre des différents arbitres listés ci-dessous, prenant effet à compter de ce jour.

Participation aux stages de rentrée mais avec Certificat Médical de contre-indication à la pratique sportive : désignables et seront convoqués à participer au test physique selon leur modalité de retour :

- BITJICK Dominique licence N° 2547871416
- BOISARD Clément licence N° 2543693762
- DESBOURDES Benjamin licence N° 460610369
- FAUCHEUX Nathan licence N° 2546994131
- GUYOT Enzo licence N° 2547036774
- LAMOUREUX Sidney licence N° 2547340509
- ROUILLER Youenn licence N° 9602814012
- TERRIER Corentin licence N° 2545443946

Absents excusés aux 2 stages : désignables, sont rétrogradés d'une division immédiatement, et seront convoqués pour passage du test TAISA

- AVRIL Romain licence N° 2543648986
- BENOITON Pierre licence N° 420754383
- GROSNY Stéphane licence N° 3269612039
- JOSEPH Stanislas licence N° 420760640 (licence non validée)

Absents excusés aux 2 stages : désignables, en fonction des besoins, et seront convoqués pour passage du test TAISA

- PAIN Nicolas licence N° 2546854225
- PRUVOST Arthur licence N° 2546321336

Non-réponses et absent au 1er stage & Absent excusé au rattrapage : désignable, est rétrogradé d'une division immédiatement, et sera convoqué pour passage du test TAISA

- FILLAUDEAU Antoine N° 490613838

Non-réponses et absent au 1er stage & Absent excusé au rattrapage : désignables, en fonction des besoins, et seront convoqués pour passage du test TAISA

- GIRAULT Noé licence N° 2547389483
- GRAVOUILLE Lilian licence N° 2547647078
- MARTINEAU Noa licence N° 2547955325

Absents excusés au 1er stage Futsal : désignables jusqu'au stage de rattrapage

- BETHELOT Marc licence N° 2543436027
- TETAVAH Michel licence N° 2548183898

Absent non excusé au 1er stage Futsal : désignable jusqu'au stage de rattrapage

- FATMI Nacer licence N° 9602843221

Absents excusés au 1er stage & Absent au rattrapage : désignables, sont rétrogradés d'une division immédiatement, et seront convoqués pour passage du test TAISA

- DEGIEUX Oscar licence N° 2545931700
- TETAVAH Michel licence N° 2548183898

Non-réponse et absent au 1er stage & Non-réponse et absent au rattrapage : non désignable, et sera convoqué pour passage du test TAISA et sera désignable, en fonction des besoins

- BOUKIOUH Elyes licence N° 2548421406

Non-réponses et absents au 1er stage & Absent au rattrapage : non désignables, sont rétrogradés d'une division immédiatement, et seront convoqués pour passage du test TAISA

- FONTENELLE Franck licence N° 2546295992
- PIGOT Arnold licence N° 2547546888
- REFOULOUNA Quentin licence N° 2547413593

Absent au 1er stage & Non-réponse et absent au rattrapage : non désignable, et sera convoqué pour passage du test TAISA et sera désignable, en fonction des besoins

- COTTENCEAU Tom licence N° 2546856635

Non convoqué au 1er stage & Non-réponse et absent au rattrapage : désignable, et sera convoqué pour passage du test TAISA

- MOLINA Fadil licence N° 2548362483

Non convoqué au 1er stage & absent au rattrapage : désignable, et sera convoqué pour passage du test TAISA

- MAHADALI El Haddad licence N° 2546655871

Non convoqué au 1er stage & excusé au rattrapage :

- BRILLIET Lorik licence N° 2547175655 → désignable jusqu'au rattrapage du test physique

Echecs au test physique : 1^{ère} fois

- BAYARD Tanguy licence N° 2545882465 (13/18) → sera désigné en D4 jusqu'au rattrapage du test physique
- BEJJAJ Hillel licence N° 2547884544 (12/25) → sera désigné uniquement sur compétitions de district
- PLANCHARD Olivier licence N° 9605279386 (12/18) → sera désigné en D4 jusqu'au rattrapage du test physique
- ROUSSEAU Liam licence N° 2547944227 (17/25) → sera désigné uniquement sur compétitions de district

Stage de rattrapage tous niveaux :

Il a eu lieu ce dimanche 27 septembre à Angers.

Stage qui s'est déroulé dans un bon climat : bilans et retours positifs.

Correction questionnaires : chaque membre du bureau récupérera un lot de rapports d'exclusion à corriger, et à rapporter lors de la prochaine réunion.

Stage de rattrapage FUTSAL : la CDA arrête la date du 24/10/2026 pour les 3 arbitres n'ayant pu être présents (questionnaire + test physique).

5. Traitement des demandes spécifiques

- Mail de FILLAUDEAU Antoine, du 25 septembre 2026, informant de son absence au stage de rattrapage et de son souhait de ne pas avoir de désignation jusqu'à ce qu'il ait pu effectuer le test physique.
La commission prend note.

6. Filière féminine

Le bureau regrette l'information tardive de la CRA (11/08/26) concernant le projet féminin régional, et notamment le plan d'action envisagé.

- Mail de Malia LEFRANC, du 24 septembre, concernant ses désignations, et souhaitant s'orienter vers la filière féminine.
La commission décide de la faire officier au niveau U18F D1.
- Mail de Manon FOUCAULT, du 17 septembre, concernant ses désignations, et souhaitant s'orienter vers la filière féminine.
La commission, après avoir longuement échangé sur les problématiques de la filière présentée pour cette catégorie d'âge, décide de la faire officier au niveau U15F D1.

L'effectif arbitre féminin à date s'élève à 11 : 8 séniors et 3 jeunes.

Sont actés, une observation annuelle classique, plus une observation spécifique par les deux personnes ressources référentes féminines : Axel DAVID, Nick JANSING.

Nick JANSING présente les prérogatives et orientations proposées par les instances : une filière mixité (arbitrage H et F), et une filière féminine avec à moyen terme des examens, et une possibilité d'évolution spécifique.

Compte tenu des premiers retours, Ezoah SIBILIO semble avoir de nombreuses qualités.

Les 24 et 25/04/27 sera proposé le second stage féminin régional à la Ligue pour l'ensemble des arbitres féminines du territoire régional.

7. Problème désignation U15/U19

Richard DOGUET prend la parole :

- En U15 : Effectif d'arbitre ayant peu d'expérience dans la fonction, et difficilement désignables sur des matchs de Ligue.
Le besoin oscille entre 5 et 8 personnes par weekend.
Il est décidé, malgré tout, de désigner ces jeunes arbitres « débutants » sur des matchs de ce niveau. Une liste d'arbitres sélectionnés sera transmise à Richard DOGUET.
- En U19 : 13 arbitres jeunes désignables + 8 à 10 séniors par weekend nécessaires
Décision de renforcer chaque weekend l'effectif avec des arbitres séniors souhaitant doubler.

8. Groupe Promotionnel

Un rassemblement a déjà eu lieu.

Les arbitres candidats jeunes étaient convoqués à venir passer les tests physiques lors du stage de rattrapage de ce weekend. De très bons résultats pour la majorité d'entre eux.

Les observations des promotionnels séniors ont commencé. Il est validé le fait de saisir les rapports en ligne via l'application.

Valideurs : Romain GERNIGON, Thomas GOSSMANN et Hervé CESBRON.

9. Questions diverses

Hervé CESBRON évoque le sujet des arbitres de clubs :

- Pas d'obligation de participer à un stage annuel spécifique,
- Idéalement faire un état des lieux de l'effectif,
- Attribution des licences arbitres de club.

Il est nécessaire de proposer un cadre à intégrer au RI concernant ce statut spécifique, pour la saison prochaine, intégrant les obligations attendues par la CDA pour ces arbitres.

Liste des personnes ressources à intégrer à l'ETDA :

Romain GERNIGON s'est chargé de vérifier le listing de l'ETDA avec les personnes ressources validées par le CODIR, une demande sera faite au bureau pour l'intégration de :

- BIGEARD Nicolas – Mentor candidats ligue
- BOUTIN Simon – Formateur / Mentor candidats ligue
- LABBE Yoann – Mentor candidats ligue
- LEMAIRE Jonahan – Formateur / Mentor candidats ligue
- PUAUD Pierre – Formateur
- REKIK Haitem – Formateur

Règlement Intérieur : après échanges et ajustements Thomas GOSSMANN doit reprendre les différents éléments remodelés, et transmettra sa rédaction définitive du RI pour une validation CODIR le 03/10/2026.

10. Courriers arbitres

- Mail d'Antoine PAPIN (JAD U19), du 03 septembre 2026, informant de son souhait de ne plus arbitrer le dimanche et de pouvoir suivre le module d'arbitrage futsal afin de pouvoir officier dans cette discipline. **Richard DOGUET est informé.**
- Mail du club d'Angers Mayotte du 23 août 2026, concernant son arbitre MAHADALI El Haddad. La commission rappelle que son non-renouvellement lors de la saison 2025/2026, était dû au fait qu'il n'avait pas fourni le résultat obligatoire d'une échographie cardiaque malgré le délai de 12 mois.
Il est rappelé au club et à l'arbitre qu'il doit fournir cet examen pour commencer à arbitrer cette saison.
- Mail de M. Stanislas JOSEPH du 13/08/2026 :
La commission regrette que les démarches médicales aient été engagées si tardivement. Aucune dérogation n'est envisageable dans ce cas de figure.
- Mail de Franck FONTENELLE (arbitre niveau D3), du 21 août 2026, informant qu'il sera licencié au club de Segré (49) mais arbitrera dans le 72 de septembre à mars/avril avant de retourner définitivement dans le 49 pour la fin de saison et les saisons futures.
La commission valide sa demande.
- Mail de la Ligue du 19/08/2026, informant de la dotation de maillots d'échauffement noirs pour les arbitres. Dotation remise à Thomas GOSSMANN (CTD à l'arbitrage).
- Mail de Dominique BITJICK souhaitant intégrer le pôle observateur arbitre : la commission lui propose de devenir accompagnateur des nouveaux arbitres jeunes, et prendra contact avec lui.
- Mail de Mathieu BILLON du 28/09/2026 faisant état de désignation sur des rencontres en Martinique.
Stéphanie DAUDIN se chargera de tenter de régulariser cette problématique, certainement liée à un homonyme. La commission le remercie de sa patience.
- Mail du club de l'Eglantine de Trélazé suite à l'arbitrage d'une de leur rencontre U19. La commission se rapprochera de l'arbitre concerné pour échanger sur cette rencontre.
La CDA a pris connaissance et ne répondra pas à cet email.
- Mail du club de Beaufort US du 28 septembre 2026, concernant la désorganisation suite à l'absence d'un arbitre sur la rencontre.
La CDA échange sur un process à améliorer dans ce cas de figure.
- Mail de M. ESCUDEIRO concernant son fils :
Pris connaissance, le président répondra.

- Veste perdue : Mahir FAIK.
Il lui sera transmis une nouvelle veste qui sera facturée à son club.

Prochaine réunion : mardi 3 novembre 2026

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. Romain GERNIGON	M. JONCHERAY Jean-Christophe